



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-109

Restauration de deux œuvres du Musée d'art et d'histoire de Dreux (Musée et Patrimoine)

8.9

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures et une minute, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, François JAGUIN, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Fouzia KAMAL donne procuration à Talal ABDELKADER, Lydie GUERIN donne procuration à Yucel KISA, Sophie WILLEMEN donne procuration à Ratko KLISURA, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Hélène BARBE donne procuration à Christine PICARD, Jacques ALIM donne procuration à Cherif DERBALI, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Carine GENTIL donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Engagé dans un chantier des collections, le musée d'Art et d'Histoire de Dreux planifie la restauration de ses œuvres selon les priorités de traitement.

Dans ce cadre, il est nécessaire de procéder à la restauration des deux œuvres suivantes :

Saint Louis

Panneau de vitrail

H. 0,4 m, L. 0,27 m

Dreux, musée d'Art et d'Histoire de Dreux, Inv. 963.4.1

Sainte Jeanne de France

Panneau de vitrail

H. 0,4 m, L. 0,27 m

Dreux, musée d'Art et d'Histoire de Dreux, Inv. 963.4.2

Le coût de la restauration de ces deux panneaux de vitrail est de 6 770,40 € TTC (5 642,00 € HT).

Cette restauration sera complétée par la création d'un soclage adapté dont le coût est de 3 639,74 € TTC (3 033,12 € HT).

Soit un total de 10 410,14 € TTC (8 675,12 € HT).

Le Fonds d'aide à la restauration du Centre – Val-de-Loire sera sollicité à hauteur de 40%, soit une aide de 3 470,05 € HT.

Le dossier de restauration a été examiné par la commission scientifique régionale Centre-Val de Loire des musées de France le 23 mars 2023. Celle-ci a émis un avis favorable à l'unanimité sous réserve que le soclage soit bien pris en compte, approuvant le protocole de restauration et soulignant le prix adapté de l'intervention. Les subventions correspondantes seront sollicitées par décision du Maire.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et politique sportive.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager la restauration des deux œuvres ci-dessus.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 29 juin 2023



**Le Maire,
Conseiller régional,**

Pierre-Frédéric BILLET

